

Développement durable

Actualités

Chantier - projet

Conjoncture - Etudes

Diaporama

Industriels

Portrait - Interview

Les dernières actualités

Le froid gèle l'activité des artisans

Bien chère garantie décennale...

PRESIDENTIELLES 2012 - Energie : du nucléaire aux...

PRESIDENTIELLES 2012 - Transport : découvrez les...

PRESIDENTIELLES 2012 - Logement, une priorité...

PRESIDENTIELLES 2012 - Economie et entreprises au...

Belmonte mise en liquidation judiciaire : 180...

Les thèmes du moment

Emploi et salaires BTP

Entreprises et industriels

Immobilier Logement

Stades, équipements sportifs

Architectes Distributeurs

[Voir tous les thèmes](#)

Eosol ©

Photovoltaïque : la majoration tarifaire de 10% est reportée « sine die »

L'annonce faite par Nicolas Sarkozy d'instaurer un tarif de rachat plus élevé pour l'électricité solaire produite à partir de panneaux « made in France » devrait restée lettre morte, d'après les dernières déclarations de la Direction Générale de l'Energie et du Climat. Les professionnels du secteur expriment leur déception, ainsi que leur colère face au système d'appel d'offres.

Dans l'euphorie de l'annonce du sauvetage de la société française Photowatt, le Président de la République avait lancé, le 14 février dernier, que serait mis en place un tarif spécifique plus élevé visant à inciter les producteurs d'énergie solaire à installer des panneaux fabriqués en France. Le « made in France » était alors sur toutes les lèvres, et l'on ne parlait plus que de compétitivité des entreprises de l'Hexagone. « Il va y avoir un tarif plus élevé, d'au moins 10%, quand l'électricité sera produite à partir de panneaux fabriqués en France, c'est-à-dire à partir de 60% de valeur ajoutée des composants de l'installation produite en France », avait confirmé, par la suite, la ministre de l'Ecologie de l'époque, Nathalie Kosciusko-Morizet.

la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) vient de déclarer le report *sine die* de ce dispositif. Du coup, la publication d'un décret qui devait être publié « d'ici à quelques semaines », disait, mi-février, NKM, est ajourné. « En raison de difficultés juridiques et techniques importantes, aucun calendrier n'est prévu pour la mise en œuvre de cette mesure », a ainsi indiqué la cellule du ministère de l'Ecologie. Des propos rapportés par Enerplan, association professionnelle de l'énergie solaire, qui participait, il y a peu, à la consultation sur ce sujet. La promesse d'un « coup de pouce à l'industrie française », comme le présentait NKM, ne pourrait donc pas être tenue.